

## Plan de cours

COURS : **Volleyball**  
 PROGRAMME : **Tous les programmes - formation générale commune**  
 DISCIPLINE : **109 Éducation physique- ensemble 3**

PONDÉRATION : *Théorie* : 1      *Pratique* : 1      *Étude personnelle* : 1

Professeurs du cours	bureau	☒ poste	☒ courriel ou site Web
Pascal Murray	AR-2 et E-09	3361	<a href="mailto:pascal.murray@cegepmontpetit.ca">pascal.murray@cegepmontpetit.ca</a>

### Période de disponibilité aux étudiants

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

Coordonnateur du département	bureau	☒ poste	☒ courriel
Émilie Charbonneau	AR-2	6209	<a href="mailto:emilie.charbonneau@cegepmontpetit.ca">emilie.charbonneau@cegepmontpetit.ca</a>
Vincent Davoli	AR-2	6825	<a href="mailto:vincent.davoli@cegepmontpetit.ca">vincent.davoli@cegepmontpetit.ca</a>

## 1. PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Avec les autres disciplines de la formation générale, l'éducation physique contribue aux développements des habiletés, des connaissances et des attitudes nécessaires pour s'intégrer à la société comme individu lucide, responsable et actif. Elle contribue à l'atteinte des visées, des compétences et des buts ciblés par la formation générale dans la mise en œuvre du programme d'études collégiales.

Les trois ensembles en éducation physique visent le développement d'un mode de vie sain et actif amorcé au secondaire en amenant l'étudiant à prendre les moyens nécessaires pour assurer le maintien ou l'amélioration de sa condition physique dans une perspective de santé tout au long de sa vie. Ces trois ensembles sont conçus en une séquence d'apprentissage. Ils sont élaborés en continuité, de manière que les acquis théoriques et pratiques des deux premiers soient réinvestis dans le troisième.

Ainsi, dans l'ensemble 3 l'étudiant met en place les conditions favorables à la pratique régulière, stimulante et autonome de l'activité physique. Il gère les facteurs favorisant le maintien et le développement de cette habitude dans un contexte de prise en charge de ses besoins d'activité physique.

<https://mareussite.cegepmontpetit.ca/cegep/mon-parcours/mon-programme/formation-generale/>

**Transports Canada** : Ce plan de cours respecte les exigences de Transports Canada mentionnées dans le Manuel de contrôle de la formation (MCF). Le Département applique la norme de Transports Canada qui fixe à 5 % les absences tolérées aux cours (théorie et laboratoire). Le département compile les absences des étudiant(e)s inscrit(e)s aux programmes Techniques de maintenance d'aéronefs (280.C0) et Techniques d'avionique (280.D0) selon les exigences de Transports Canada. L'application de la politique de Transports Canada sur le contrôle des absences est disponible sur le site de l'ÉNA et dans l'agenda étudiant sous la rubrique « Privilèges accordés par Transports Canada ».

## 2. COMPÉTENCE(S) DU PORTRAIT DU DIPLÔMÉ

*Non applicable*

## 3. COMPÉTENCE(S) MINISTÉRIELLES(S)

**4EP2** Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé

## 4. OBJECTIF TERMINAL DE COURS

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de démontrer son autonomie dans la mise en œuvre d'un programme personnel d'activité physique favorisant la santé.

## 5. ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Ce cours de trente (30) heures se répartira à raison de 2 heures (à adapter selon la formule du cours) consécutives par semaine et auxquelles s'additionnera 15 heures de travail personnel hors cours à raison d'environ une heure par semaine.

L'étudiant devra concevoir lui-même un programme d'activité physique personnel qui respectera les principes d'entraînement énoncés dans la documentation pertinente dans le but de soutenir la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

L'étudiant utilisera les stratégies d'évaluation de son plan d'activité physique et fera une réflexion sur sa pratique.

## 6. PLANIFICATION DU COURS

### OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

1. Planifier un programme personnel d'activités physiques.
2. Expérimenter la pratique régulière et suffisante de l'activité physique dans une approche favorisant la santé
3. Gérer un programme personnel d'activités physiques.

COURS	NUMÉRO DE L'OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU DE COURS	MODE DE FONCTIONNEMENT : EN PRÉSENTIEL	RESSOURCES, DOCUMENTS, OUTILS	À FAIRE POUR LE PROCHAIN COURS
1	1-2	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Présentation du plan de cours et Q-AAP</li> <li>•<b>Présentation de la planification de votre PAPP 20% - moodle + training peaks</b></li> <li>•Formation des équipes</li> <li>•Gestes techniques de base</li> <li>•Position sur le terrain/règles de base</li> <li>•Système 6-0 passeur en 2 / Réception en « W »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation magistrale</li> <li>• Exercices et mise en pratique en jeu.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Plan de cours sur moodle</li> <li>✓ Cahier d'apprentissage moodle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Lire et étudier le système 6-0 et règlements</li> <li>✓ Télécharger l'application training peaks sur mobile (ou le site web)</li> <li>✓ <b>Construire son PPAP : moodle + training peaks (20%)</b></li> </ul>
2	1-2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestes techniques</li> <li>• Jeu et règlement et système 6-0 passeur en 2</li> <li>• <b>Étape #1 : remise du programme personnel d'activité physique- moodle + training peaks</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exercices et mise en pratique en jeu du système 6-0 passeur en position 2</li> <li>• Révision des règlements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cahier d'apprentissage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Lire et étudier le système 4-2</li> <li>✓ Faire les activités planifiées au PPAP</li> </ul>
3	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du système 4-2 (passeur spécialiste)</li> <li>• Jeu avec règlements et système 4-2</li> <li>• Explication des mini-cours et choix du thème et de la semaine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exercices et mise en pratique du système 4-2</li> <li>• Révision des règlements</li> <li>• Présentation de la grille de correction des mini-cours – voir moodle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cahier d'apprentissage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Lire le système 4-2</li> <li>✓ Faire les activités planifiées au PPAP</li> </ul>
4	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Système 4-2 (spécialisation complète)</li> <li>• Rencontre des présentateurs du 1<sup>er</sup> mini-cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exercices et application en jeu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cahier d'apprentissage</li> <li>✓ L'information des mini-cours est sur moodle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faire les activités planifiées au PPAP</li> </ul>
5	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Présentation du mini-cours #1 (Service et réception) 20%</b></li> <li>• Jeu avec règlements et système 4-2</li> <li>Rencontre des présentateurs du 2<sup>e</sup> mini-cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exercices et application en jeu du système 4-2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cahier d'apprentissage</li> <li>✓ Grille de correction sur le service et la réception voir moodle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faire les activités planifiées au PPAP</li> <li>✓ Étudier les règlements</li> </ul>

6	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Présentation du mini-cours #2 (Pré-défensive et contre) 20%</b></li> <li>• Jeu avec système 4-2</li> <li>• Rencontre des présentateurs du 3<sup>e</sup> mini-cours (défensive et balle facile)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exercices et application du système 4-2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Grille de correction sur la pré-défensive et contre voir moodle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faire les activités planifiées au PPAP</li> </ul>
7	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1<sup>er</sup> Évaluation en jeu</b> (Tournoi des deux classes si applicable)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application du système 4-2 en situation de jeu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cahier d'apprentissage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faire les activités planifiées au PPAP</li> </ul>
<b>Semaine de mise à jour</b>			<b>Continuer le PAPP</b>		
8	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Présentation du mini-cours #3 (défensive et balle facile) 20%</b></li> <li>• Ajustement du PPAP grâce à la surcharge progressive ;</li> <li>• Jeu avec le système 4-2</li> <li>• Rencontre des présentateurs du 4<sup>e</sup> mini-cours (attaque et soutien)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application du système 4-2 en situation de jeu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Manuel En Action!</li> <li>✓ Cahier d'apprentissage</li> <li>✓ Grille de correction sur défensive et balle facile sur Léa</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faire les activités planifiées au PPAP</li> </ul>
9	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Présentation du mini-cours #4 (attaque et soutien) 20%</b></li> <li>• Jeu avec le système 4-2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application du système 4-2 en situation de jeu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cahier d'apprentissage</li> <li>✓ Grille de correction sur l'attaque et le soutien sur Léa</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faire les activités planifiées au PPAP</li> </ul>
10	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Questions sur le PPAP et expérimentation (suivi);</li> <li>• Retour sur les gestes du mini-cours précédent</li> <li>• Jeu avec le système 4-2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exercices et application du système 4-2</li> <li>• Exercices de l'ensemble des gestes appris</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cahier d'apprentissage</li> <li>✓ Manuel En Action!</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faire les activités planifiées au PPAP</li> </ul>
11	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision des critères d'évaluation pratique</li> <li>• Jeu avec le système 4-2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exercices et application du système 4-2</li> <li>• Exercices spécifiques à la construction d'attaque</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cahier d'apprentissage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faire les activités planifiées au PPAP</li> </ul>
12	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction d'attaque</li> <li>• Préparation à l'évaluation en jeu/équipe</li> <li>• Jeu avec système 4-2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exercices et application en jeu du système 4-2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cahier d'apprentissage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faire les activités planifiées au PPAP <b>Révision du système de jeu 4-2 pour l'évaluation pratique au prochain cours.</b></li> </ul>
13	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction d'attaque</li> <li>• Préparation à l'évaluation en jeu/équipe</li> <li>• Jeu avec système 4-2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exercices et application en jeu du système 4-2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cahier d'apprentissage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faire les activités planifiées au PPAP</li> </ul>
14	2-3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>2<sup>e</sup> Évaluation en jeu</b></li> <li>• <b>Explication de l'analyse finale du PPAP</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Évaluation collective et individuel en jeu</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cahier d'apprentissage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Débuter l'analyse final du PPAP</b></li> </ul>
15	2-3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>2<sup>e</sup> Évaluation en jeu (suite)</b></li> <li>• <b>Remise de l'analyse finale du PAPP</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Évaluation collective et individuel en jeu</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bilan final PPAP - moodle</li> </ul>	<b>Bonnes vacances !!</b>

## 7. MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Mode d'évaluation et description de l'activité	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage	Critères d'évaluation	Échéance (date)	Pondération (%)
<b>Programme Personnel d'Activité Physique</b> <b>Étape # 1 :</b> Planifier un programme personnel d'activité physique	Document sur moodle et training peaks	1	Analyse sa condition physique, formule ses objectifs et planifie les activités à réaliser.	Cours 2	20%
Mini-cours *  Chacun des membres de l'équipe prépare et dirige un entraînement de quarante minutes sur le thème choisi	Individuel, En début du cours	2	Planifier et animer une séance complète à son équipe (théorie, échauffement, situation d'apprentissage et retour au calme) en lien avec le thème choisi	Cours 5,6,8 et 9	20%
Évaluation des critères d'efficacité en jeu	Individuel et collectif, au cours.	2	Mise en pratique en situation de jeu et des règles inhérentes au volleyball ainsi que le respect des règles de sécurité et d'éthique dans la pratique sportive	Cours 7, 14 et 15	20%
<b>Évaluation terminale*</b> <b>Programme Personnel d'Activité Physique</b> <b>Étape # 2 :</b> Expérimentation (20%) hors cours de son (PPAP) avec application mobile <b>Étape # 3 :</b> Analyse finale du PAPP (20%)		2 & 3	Compléter le suivi de sa planification du PAPP au fur et à mesure pendant la session.  Critiquer et analyser le déroulement de son PPAP, planifier les ajustements nécessaires.	Étape 2 : Cours 14  Étape 3 : Cours 15	40 %
* l'évaluations tiendra compte de la langue.				<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>

*Les critères d'évaluation seront présentés par écrit au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative.*

## 8. MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

Matériel obligatoire : cadenas, crayon, porte document, appareil électronique mobile

Documentation obligatoire : Notes de cours (moodle)

## 9. MÉDIAGRAPHIE

**En référence :**

- Richard Chevalier, *À vos marques, prêts, santé !* – 6<sup>e</sup> édition, ERPI
- Bradette Annie et Charbonneau Émilie, *En Action!* Chenelière Éducation. 2e édition 2021.
- Volley-ball Québec, *Manuel de l'entraîneur niveau I.* (Voir bibliothèque)
- Volley-ball Québec, *Manuel de l'entraîneur niveau II.* (Voir bibliothèque)
- Ledoux, M., Lacombe, N. et St-Martin, G. (2006). *Nutrition sport et performance*, Géo Plein Air.
- Lussier, M. et Toussaint, P-M. (2012). *Mythes et réalités sur l'entraînement physique*, Les Éditions de l'homme.
- Lussier, M. et Toussaint, P-M. (2013). *Mythes et réalités sur la musculation*, Les Éditions de l'homme.
- Lussier, M. et Toussaint, P-M. (2014). *Mythes et réalités sur la course à pied*, Les Éditions de l'homme.
- Thibault, G. (2009). *Entraînement cardio, sports d'endurance et performance*, Vélo Québec Éditions.

## 10. CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

### 1. Note de passage

La note de passage du cours est de 60 % (PIÉA, article 5.1m).

### 2. Présence aux activités d'évaluation sommative

**La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIÉA 5.2.5.1).**

Toute absence non motivée pour des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour ladite activité. Des pièces justificatives peuvent être exigées. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par l'enseignant, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre l'enseignant et l'étudiant. (PIÉA 6.2.5.1)

Dans le cas d'une évaluation sommative en ligne, votre carte d'étudiant et une caméra ouverte pourrait être exigé pour avoir accès à l'évaluation.

### 3. Remise des travaux

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les pénalités entraînées par les retards sont établies selon les règles départementales (PIEA, article 5.2.5.2).

Pour tout travail remis en retard, la pénalité sera de 10% de la valeur de celui-ci par jour de retard, jusqu'à concurrence de 7 jours après lesquels la note de zéro sera attribuée.

### 4. Présentation matérielle des travaux

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles au lien suivant : <http://rmsh.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentacion-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/>.

Les pénalités départementales concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) : Ceux-ci se verront traités comme des travaux remis en retard tant qu'ils ne seront pas conformes.

### 5. Plagiat

Tout manquement à l'honnêteté intellectuelle, de même que toute tentative de collaboration à une telle action entraînent la note «0» (zéro) pour l'examen, le travail ou l'activité d'évaluation en cause. Dans ce cas, le professeur en fait un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études. (PIÉA, 5.6.1)

### 6. Révision de notes

L'étudiant qui s'estime lésé dans l'évaluation de son travail ou examen peut demander la révision de sa note en cours de session ou la révision de sa note finale conformément aux dispositions de l'article 5.6.2 de la PIÉA.

L'utilisation de l'intelligence artificielle est strictement interdite pour toutes les évaluations des cours d'éducation physique.

### 7. Qualité de la langue française

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les critères et les valeurs établis par le département. Article 5.3.1 de la PIEA : « La maîtrise de la langue des étudiants est évaluée dans tous les cours où le français est la langue d'enseignement. » Au regard de l'importance d'une bonne maîtrise du français, nous vous invitons à consulter le site du Cégep Le français s'affiche ( [www.cegepmontpetit.ca/lefrancais-saffiche](http://www.cegepmontpetit.ca/lefrancais-saffiche) ).

La procédure départementale d'évaluation de la qualité du français est : Voir la grille en annexe. La correction sera négative. Les points alloués au français seront retirés du total (100% - 10%). L'étudiant n'a pas la possibilité de corriger ses fautes pour récupérer ses points perdus pour la qualité de la langue française.

## 11. MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

Il est demandé à l'étudiant de s'impliquer activement dans la démarche du cours en donnant à sa participation une allure dynamique et enthousiaste. L'étudiant doit établir une communication positive et respectueuse avec le professeur et les autres participants de son groupe, à défaut de quoi, il lui sera demandé de changer son langage ou son comportement sinon il devra quitter le cours. Le professeur peut refuser l'accès au cours à un étudiant qui ne dispose pas de la tenue adéquate ou du matériel requis tel qu'indiqué au plan de cours. Un étudiant invité par son professeur à quitter le local doit récupérer ses effets et sortir tout de suite.

### Participation par visioconférence

En participant à un cours donné en bimodal par le biais d'une plateforme de visioconférence, l'étudiant comprend et accepte que son image et sa voix puissent être captées dans le cadre de la prestation de cours. Cette captation sera uniquement visible en direct, par le professeur et les autres étudiants du groupe.

Pour des raisons pédagogiques, certaines captations pourraient être enregistrées. Le professeur devra informer clairement les étudiants, avant le début chaque enregistrement, que leur image et leur voix seront enregistrées. Si un étudiant s'oppose à ce que son image et/ou sa voix soient enregistrés, il pourra participer au cours en fermant sa caméra et son micro et communiquer par écrit selon les modalités précisées par le professeur. Autrement, l'étudiant qui utilise sa caméra ou son micro sera réputé avoir donné son consentement à l'enregistrement de sa voix et de son image. Les enregistrements de cours par visioconférence pourront être mis à la disposition uniquement des étudiants de tous les groupes du cours pour la durée de la session. Il est interdit de diffuser ces enregistrements de façon publique ou d'en faire une utilisation autre que pédagogique.

Aucun enregistrement d'un cours donné par visioconférence ne peut être fait par un étudiant sans obtenir l'accord du professeur au préalable. Les étudiants dont les renseignements (voix et images) sont recueillis peuvent exercer les recours pour les droits d'accès et de rectification prévus par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels auprès de la Secrétaire générale du Cégep.

## 12. RÈGLES DÉPARTEMENTALES

### 1. Présence au cours

**La présence au cours est obligatoire.**

Toute absence est portée au dossier de l'étudiant. Comme le stipule l'article 5.3.4 de la PIEA, la présence au cours est une preuve d'engagement de l'étudiant dans ses études. L'étudiant ne peut pas cumuler plus de **15% d'absence (4 heures)**, dépassé ce seuil d'absence, l'étudiant est exclu du cours. **La présence au cours ne peut être comptabilisée si l'étudiant est présent mais n'est pas en mesure de participer activement au cours.** En cas de raison grave; (décès, maladie, cas de force majeure) le professeur favorise le rattrapage quand cela est possible.

### 2. Rattrapage

L'absence est effacée du dossier de l'étudiant lorsque celui-ci reprend un cours manqué selon les conditions et les modalités précisées par le professeur.

### 3. Retard

Un retard est comptabilisé comme **une heure d'absence**

Le professeur se réserve le droit de refuser l'accès au cours. Un retard est comptabilisé dès le début de la période si l'étudiant n'est pas présent.

### 4. Départs hâtifs

L'étudiant doit assister au cours jusqu'à la fin pour que sa présence soit enregistrée.

### 13. POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s’y conformer. Notamment, la Politique institutionnelle d’évaluation des apprentissages (PIEA), la Politique institutionnelle de la langue française (PILF), la Politique pour un milieu d’études et de travail exempt de harcèlement et de violence (PPMÉTEHV), les Conditions d’admission et cheminement scolaire, la Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l’adresse suivante : [www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques](http://www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques) . En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

### 14. CENTRE DE SERVICE ADAPTÉS (CSA) – Pour les étudiants en situation de handicap

Les étudiants ayant un diagnostic d’un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d’apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l’autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées. Pour plus d’information, veuillez consulter <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/cegep/mes-ressources/soutien-aux-apprentissages/centre-de-services-adaptes/>.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par Mio à "Service, CSA" ou par courriel à [servicesadaptesena@cegepmontpetit.ca](mailto:servicesadaptesena@cegepmontpetit.ca)

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d’accommodement déterminées par le CSA.

### 15. ANNEXES

#### GRILLE D’ÉVALUATION DU FRANÇAIS ÉCRIT

Grille de correction du français.		
<b>Excellent</b>	- Les idées sont claires. Le propos est cohérent. - Très bon emploi du vocabulaire relié à la discipline. - En général, respect du code orthographique et grammatical (peu ou pas de fautes).	<b>10/10</b>
<b>Moyen</b>	- Les idées sont relativement claires. Le propos est généralement cohérent. - La plupart du temps, le choix du vocabulaire relié à la discipline est judicieux. - Le texte comporte un certain nombre de fautes de grammaire ou d’orthographe.	<b>6/10</b>
<b>Faible</b>	- Le texte est difficile à comprendre ; le contenu en est affecté. - Mauvais emploi du vocabulaire relié à la discipline. - Le texte présente trop de fautes de grammaire ou d’orthographe.	<b>0/10</b>

\* Ces grilles d’évaluation ont été créées avec la collaboration de M. Jean-Sébastien Ménard, enseignant de littérature.

Pour avoir un aperçu de l’ensemble des ressources et services disponibles, vous êtes invités à consulter le site web <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/>